



Mot de la Présidente

Bonjour à tous,

Nous voici déjà à la 4^{ème} Assemblée Générale de l'ARRP. 4 ans et un peu plus, c'est à la fois long et court en même temps, quand on voit tout ce que l'association a fait durant ces dernières années.

Je vais commencer par une rapide rétrospective de l'année écoulée qui fut riche en nouveautés.

Tout d'abord sachez que lors de notre 1^{ère} AG, nous n'étions que 34 membres, l'année passée 52 et à ce jour nous ne sommes plus que 50 y compris fournisseurs et membres d'honneurs. En effet 2 entreprises ont démissionné, nous remarquons que nous ne progressons plus et devons y remédier rapidement, nous vous en parlerons plus tard.

Je constate que plus il y aura de membres et plus nous aurons de poids face aux divers organes étatiques : école, VWP, cantonal et fédéral, mais aussi, et c'est le plus important, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions partager, échanger nos points de vue, nos expériences pour collaborer et aller de l'avant ensemble main dans la main pour se connaître ou se reconnaître comme l'on dit.

Un nombre d'adhérents élevé à notre association fera que l'on pourra mener à bien tous nos projets et ceci sans trop augmenter les cotisations, qui est le nerf de la guerre.

La procédure de qualification aux CFC a été un succès et il semble que plus le temps passe, mieux les élèves sont préparés. Je vous en félicite tous ici présents. Pour votre information, il y a eu un taux d'échec avoisinant les 20% et c'est la 1^{ère} fois depuis la nouvelle ordonnance que nous n'avons pas eu de recours.

Le 8 mars 2014, une rencontre a eu lieu avec l'IFFP, Claude et moi-même sommes allés nous informer de la nouvelle ordonnance fédérale concernant l'apprentissage de notre profession. Il semblerait que plus de 50% des textes de l'ordonnance en vigueur seront modifiés à la demande nos collègues suisses alémaniques. Cela implique donc que nous aurons une nouvelle ordonnance en 2015.

Il nous faudra créer un nouveau groupe de travail pour la préparation de ces examens qui entreront en vigueur en 2019. Une partie de l'équipe actuelle souhaiterait passer la main, le changement se ferait graduellement durant les 4 prochaines années. Si des personnes sont intéressées à rejoindre la commission de préparation des examens, je leur prie de nous faire part de leur intérêt à la fin de cette séance.

Aujourd'hui, nous sommes presque à jour avec les cours inter-entreprises qui je le rappelle sont obligatoires et inscrits dans l'ordonnance fédérale. Un grand merci à Claude-Alain Wälti qui a donné beaucoup de son temps et de son énergie à mettre en place tous les acteurs, salles et séances. Ce fut et c'est toujours un long et lourd travail. Il vous en parlera plus tard. Merci Claude.

Le comité élargi s'est retrouvé 4 fois durant l'année, chez Henriad Publicité, Wälti Publicité, Déco-pub et dernièrement chez Cécius. Merci à tous de nous avoir si bien accueilli dans vos structures et encore merci pour les repas et boissons que vous nous avez offert à titre privé. Merci à Maxime, Loïs et Claude-Alain, Olivier et Adriel. Le 18 juin, nous serons chez Polygravia pour notre séance de comité.

Plus tard nous verrons que contrairement à ce que nous vous avons prédit, nous n'augmenterons pas les cotisations cette année, mais en 2015 ou 16 à Fr.300.-. Je vous informe en passant que toutes les cotisations sont payées à ce jour.

Mathieu Krayer a préparé et édité un carnet de notes ainsi que le manuel explicatif du dossier de formation, il vous en parlera plus tard. Merci Mathieu.

Vous verrez que nous avons également pris la décision de former de nouvelles commissions pour le sponsoring, pour le site internet et une commission RH pour le renouvellement du comité avec une nouvelle vision et organisation.



Association romande des
réalisateurs publicitaires

Je tiens à remercier mon comité incorpore, les enseignants, ma secrétaire pour le travail réalisé tout au long de cette année.

Voilà globalement pour nos activités 2013-2014, nous passerons en revue plus précisément l'année en cours au point 11 avec le rapport des commissions.

Mais pour l'heure, je donne la parole à Richard qui va nous rendre compte de l'année comptable 2013 mais également du budget 2014, nous passons donc au point 3 de l'ordre du jour.